



A R E T E

**LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL**

VU le code général de la fonction publique, notamment l'article L. 523-1,

VU le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

VU les arrêtés du Président du Conseil régional en date du 24 janvier 2024 et en date du 19 mars 2024 modifiant l'arrêté du 7 décembre 2020 portant mise en œuvre des lignes directrices de gestion en application du décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 après avis du Comité Social Technique dans ses séances du 8 décembre 2023 et du 1<sup>er</sup> février 2024,

CONSIDERANT les décisions de nomination dans le cadre d'emplois permettant, conformément aux proportions fixées pour ce cadre d'emplois, d'ouvrir à la promotion interne le nombre de 10 inscriptions sur liste d'aptitude.

**ARRETE :**

**ARTICLE 1 :** Sont inscrits sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'ingénieur territorial à la suite de la réussite de l'examen professionnel ou au choix au titre de la promotion interne pour l'année 2025 les agents dont la liste est jointe en annexe.

**ARTICLE 2 :** La publicité de la présente liste d'aptitude sera assurée conformément aux dispositions prévues par l'article 22 du décret n° 2013-593 susvisé.

**ARTICLE 3 :** Les agents disposent en cas de contestation d'un délai de deux mois à compter de la publication du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Lyon. Les agents peuvent saisir le tribunal compétent via l'application "Télérecours citoyens" : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans ce même délai, ils peuvent également déposer un recours gracieux auprès du Président du Conseil régional, cette démarche interrompant le délai du recours contentieux.

Fait à Lyon, le 01 JUIL. 2025

Le Président du Conseil régional

Fabrice PANNEKOUCKE

## ANNEXE

### Liste d'aptitude de promotion interne pour l'accès au grade d'ingénieur territorial à la suite de la réussite de l'examen professionnel ou au choix

Année 2025

NOM	NE(E)	PRENOM
Examen professionnel		
ROYER	LEMAIRE	Valentine
Au choix		
AUCLAIR		Laurent
CANTO		Pascal
CARAT		Denis
DAMBELIN		Laurent
LANCELOT		Christophe
LANOT		Eric
MOLINA		Alexandre
PARENT		Olivier
TEILLOT		Emeric

Accusé de réception en préfecture  
069-200053767-20250701-PLREP25\_26186-AR  
Date de télétransmission : 01/07/2025  
Date de réception préfecture : 01/07/2025